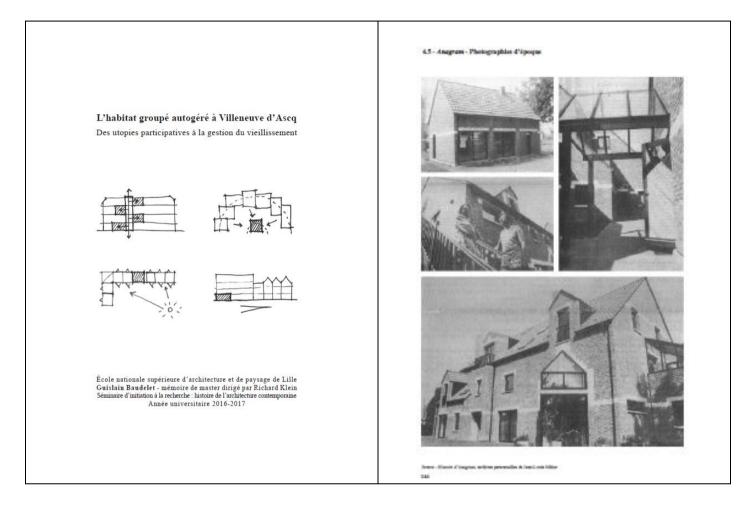
ECM-0041

L'habitat groupé autogéré à Villeneuve d'Ascq, Des utopies participatives à la gestion du vieillissement



Nature	Mémoire de fin d'année d'étudiant en architecture, publication numérique
Titre	L'habitat groupé autogéré à Villeneuve d'Ascq, Des utopies participatives à la gestion du vieillissement
Auteurs	Guislain Baudelet
Date de publication	2017
Nombre de pages	273p
Pays	France
Editeur	Ecole Nationale Supérieure d' Architecture Lille / Fondation Remy Butler
Lien internet	<u>Cliquez ICI</u>
Lieu de consultation ou mode d'accès	internet

Note argumentaire de la contribution

Alors que l'opération d'Habitat groupé choisie pour la réalisation du film documentaire « Retour sur site », dans le cadre du projet Cooper'actif « Habiter ensemble autrement demain », est celle d'ANAGRAM, à Villeneuve d'Ascq, opération historique dans la genèse de l'habitat participatif, l'Ecole Nationale d'Architecture de Lille, à notre demande, nous indiqua une ressource documentaire de grande qualité dans le mémoire réalisé par un de ses jeunes étudiants, en 2017. Ce travail a été récompensé et nous parait mériter une première place dans la matériauthèque du projet Erasmus+, d'autant qu'il est accessible à tous en ligne dans son exhaustivité, rare privilège pour un mémoire d'étude. Il fait le tour de quatre opérations d'HP, appelé dans les années 1980 « HG » - Habitat Groupé - en resituant bien (comme Pierre Lefevre à Evry, cf ECM n 0003) leur émergence dans le contexte de la création de la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq ; Il suit l'évolution des motivations sociétales de l'Habitat groupé, désormais appelé « HP », Habitat participatif, depuis les utopies participatives, jusqu' à la gestion du vieillissement, comme le décrit le sous-titre donné à ce mémoire.

Comme pour le projet Coopératif, un des points de départ du mémoire de Guislain Baudelet (G. B.) est le constat que l'architecture parait être le parent pauvre, l'oublié de l'Habitat participatif (cf extrait 1). G B se propose d'étudier l'innovation architecturale des quatre opérations de HP de Villeneuve d'Ascq en se basant sur la définition du Plan Construction, pour lequel l'innovation architecturale peut être vue sous quatre angles: « la qualité sous ses différents aspects formels et fonctionnels (...), l'adéquation à la demande sociale et aux nouveaux usages de l'habitat, le progrès technique, le processus de conception et de réalisation ».

Ainsi, pour l'auteur, l'innovation dans le cas des Crieurs réside dans l'adéquation à la demande sociale, pour Hagrobi, il s'agit d'un progrès technique, et Anagram innove dans le processus de conception. Mais au-delà de la description des habitats groupés autogérés de Villeneuve d'Ascq, il s'agira également de comprendre leur histoire en les replaçant dans le contexte de la ville nouvelle. Ce « tableau historique » est enrichi de l'analyse d'un groupe actuel, les ToitMoiNous, pour y ajouter le passage du passé au présent.

[...L'habitat groupé autogéré dénonce et propose de repenser le système de production de l'habitat. La société idéale proposée par la ville nouvelle est une société de bon voisinage, basée sur des rapports de convivialité : « la ville nouvelle suit des valeurs parfois utopiques en étant attentive à la qualité des espaces de proximité en vue de favoriser le bon voisinage ». Le « voisinage » est aussi défendu par le MHGA dont le deuxième objectif inscrit dans sa charte est de « rechercher des formes d'habitat groupé conviviale...]

Le rapport entre Habitat groupé autogéré et architecture utopiste est analysé, en citant Philippe Bonnin : « on ne peut manquer de remarquer les profondes similitudes entre ces phénomènes de groupes d'habitat autogéré et d'autres antérieurs qui portent les noms de Castors, Godin, Considérant, Fourrier, sociétés Taisibles...

En conclusion, après avoir longuement étudié le quatrième projet TOITMOINOUS, témoin des enjeux contemporains, l'auteur interroge la capacité de l'innovation architecturale à résister à une tendance à l'uniformisation, conséquence de la transformation de la production des habitats participatifs d'aujourd'hui, où est devenue incontournable l'entrée des nouveaux acteurs tels les bailleurs sociaux et les collectivités.

Pour dépasser certains parti pris « entiers » de l'auteur, qui traduisent une radicalité de jeune architecte engagé, comme l'accusation de la récupération de l'HP par les promotion privée (cf citation : « Dans le cas d'un projet d'habitat participatif en lien avec la promotion immobilière, les bénéfices issus du

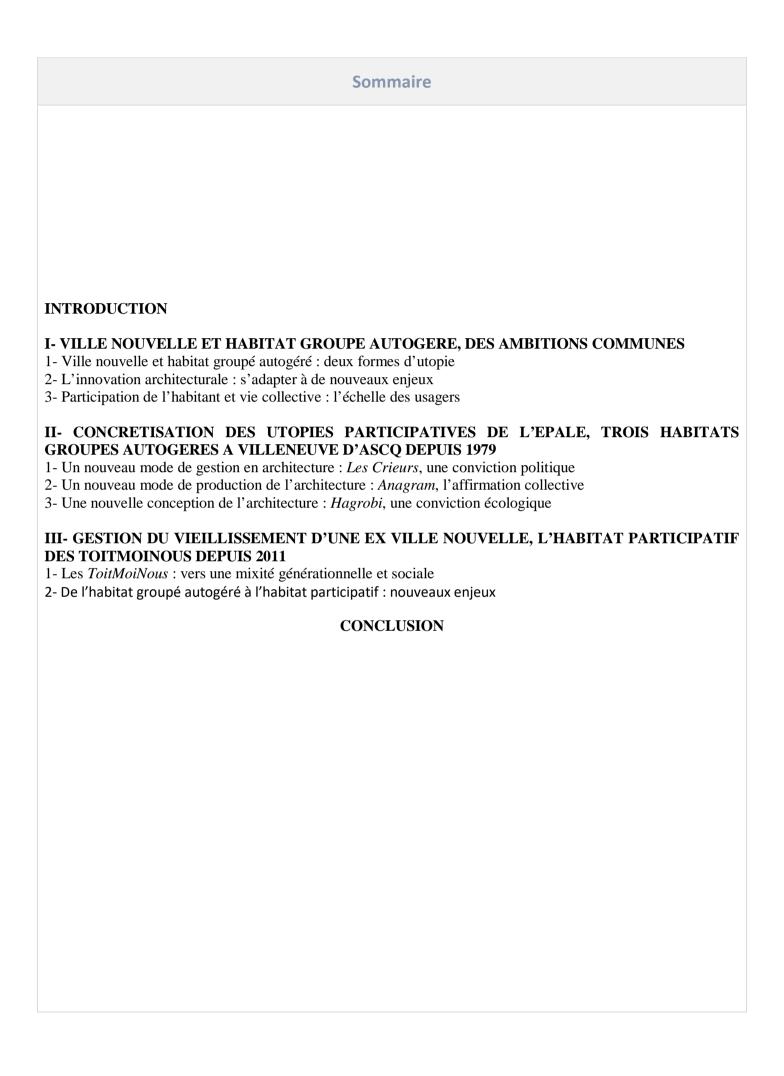
regroupement ne profitent plus à la qualité de l'habitat mais au chiffre d'affaires du promoteur »), Il faudrait poursuivre cette étude par des entretien avec les architectes des opérations d' HP d'aujourd'hui pour répondre à cette interrogation. Le constat de l'inévitable introduction des acteurs traditionnels du logement, (si l'on veut que les expériences d'HP sortent de leur marginalité numérique, pour « changer d'échelle » et devenir véritablement la troisième voie du logement qu'elles revendiquent être), impose de resituer l'exploration de Guislain Baudelet dans une étude plus large, sur la place de l'architecture, de l'innovation architecturale et de la qualité architecturale dans la production du logement. Hors, elle existe bel et bien et le changement des acteurs et d'échelle ne devrait pas être un frein à leur déploiement!

Le mémoire de Guislain Baudelet vaut également pour sa bibliographie, qui atteste d'un travail de niveau universitaire bien documenté et le partage de sources par la publication de 90 pages d'annexes, qui s'ajoutent aux 173 pages du mémoire.

Le caractère remarquable du travail a été primé par la fondation Remy Butler pour l'architecture : fondationremybutler.fr/fr

Abécédaire

1980/2017 - ANAGRAM - ARCHITECTURE - CRIEURS - ECHELLE DES USAGERS - EPALE - FRANCE - GESTION DL VIEILLISSEMENT - HAGROBI - INNOVATION ARCHITECTURALE - MHGA - TOITMOINOUS - UTOPIE PARTICIPATIVE - VILLENEUVE D'ASCQ



Extraits

Préambule:

Ce mémoire de recherche s'inscrit dans un séminaire de recherche portant sur l'histoire de l'architecture contemporaine, et plus précisément sur la question des nouveaux programmes architecturaux. La recherche concerne l'habitat groupé autogéré, appelé aujourd'hui habitat participatif, et étudie la manière dont le programme a évolué en fonction des époques et des différents groupes d'habitants. Le choix du sujet provient d'un intérêt personnel pour le rôle social de l'architecture. Je me questionne sur la manière dont celle-ci peut influencer les relations humaines, en les empêchant, ou au contraire, en les stimulant. L'habitat participatif interroge ces rapports entre sociologie et architecture. Si le phénomène est dans l'ère du temps, je me doutais que l'idée n'était pas nouvelle, et j'ai donc entrepris d'étudier ses origines, pour avoir le recul critique nécessaire à sa compréhension. Le terrain d'étude, situé dans la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq, a été aussi l'occasion de mieux comprendre le contexte dans lequel j'étudie depuis cinq années, et dont j'ignorais la richesse de l'histoire. Les résultats de la recherche sont matérialisés dans plusieurs documents. Tout d'abord, une partie écrite, le corps principal du mémoire, présente l'habitat groupé autogéré à Villeneuve d'Ascq de 1977 à nos jours. Ensuite, la recherche a aussi donné lieu à la production de trois documents graphiques récapitulatifs : une frise chronologique et une cartographie de l'habitat groupé autogéré à Villeneuve d'Ascq, ainsi qu'un tableau comparatif des quatre projets étudiés. Enfin, une série d'entretiens, réalisés avec des acteurs importants de l'habitat groupé autogéré à Villeneuve d'Ascq, sont retranscrits et rassemblés dans une annexe.

L'enjeu de la construction d'une ville nouvelle est son appropriation par les habitants : l'échelle intermédiaire et un rapport plus étroit avec la nature permettent d'aider à l'appropriation. Une autre stratégie mise en place pour une meilleure appropriation de la ville nouvelle par ses habitants est la participation, une innovation intéressant également le Plan Construction : « un volet important du Plan Construction : soutien aux expériences de participation des habitants à la programmation et à la conception de leur logement ». La participation est une autre caractéristique unissant ville nouvelle et habitat groupé autogéré dans lesquels les habitants occupent une place centrale.

Extrait de l'introduction :

« ...L'architecture n'est pas au commencement mais à la fin ». C'est ainsi qu'est décrite en quelques pages « la présence de l'architecture » dans l'habitat groupé des années 1980 par Pierre Lefevre. Si l'habitat groupé est bien une question d'habitat et donc à fortiori d'architecture, la primauté du groupe est évidente. Alors que la sociologie s'intéresse depuis longtemps au sujet, l'architecture semble être la grande oubliée de l'habitat groupé autogéré. En 1978, deux pages de L'Architecture d'Aujourd'hui décrivent les fondements de l'habitat groupé autogéré puis il faudra attendre 2016 pour que D'Architectures lui consacre un dossier. Dans l'éditorial de ce numéro, Emmanuel Caille explique que leur architecture « peine à déclencher des émotions esthétiques », que « les revues d'architecture redoutent son ostensible manque de glamour », et décrit cette architecture comme « encore embryonnaire ». La plupart des écrits se concentrant sur les groupes et non l'habitat produit, l'ambition de ce mémoire sera d'observer l'architecture de l'habitat groupé autogéré, de sa conception à sa réalisation. Quelles architectures sont produites lorsque le rôle de l'architecte passe au derrière de la scène ? Pierre Lefevre indique que « si à l'intérieur, l'architecture autogérée est innovante, à l'extérieur elle reste discrète et s'accorde au mieux avec son environnement ». Ainsi, derrière un style architectural peu novateur, l'habitat groupé dissimulerait des innovations en matière d'habitat. Anne Mougel D'Orazio partage ce point de vue et décrit dans sa thèse l'habitat participatif, comme se situant entre « héritage et innovation ». Elle utilise la notion d « innovation sociale » comme filtre pour analyser les opérations. Notre étude abordera l'habitat participatif à travers ce même angle de l'innovation, mais tachera de montrer que l'« innovation sociale » a aussi engendré des « innovations architecturales ». Ainsi, nous essaierons d'infirmer les propos de Pierre Lefevre en démontrant que l'architecture ne se situe pas « à la fin » mais est bien présente dès le commencement du groupe. L'architecte est un acteur secondaire du processus, mais l'architecture occupe une place centrale : elle cristallise les idées et valeurs défendues par le groupe, qui sont souvent à la base des innovations. Pour comprendre ces dernières, nous ne pourrons donc pas faire l'économie de la présentation des groupes, mais nous les analyserons principalement à travers les architectures et les innovations qu'ils proposent. Nous nous baserons sur la définition du Plan Construction, pour lequel l'« innovation architecturale » peut être vue sous quatre angles: « la qualité sous ses différents aspects formels et fonctionnels (...), l'adéquation à la demande sociale et aux nouveaux usages de l'habitat, le progrès technique, le processus de conception et de réalisation ». L'innovation dans le cas des Crieurs réside dans l'adéquation à la demande sociale, pour Hagrobi, il s'agit d'un progrès technique, et Anagram innove dans le processus de conception. Mais au-delà de la description des habitats groupés autogérés de Villeneuve d'Ascq, il s'agira également de comprendre leur histoire en les replacant dans le contexte de la ville nouvelle. Ce « tableau historique » fera l'objet d'une première partie, et sera suivi du corps du mémoire présentant les groupes et leurs innovations. Comme le précise Antoine Prost, « il n'y a pas de tableau historique possible sans temporalité : l'intrigue minimale du tableau est le passage du passé au présent ». C'est ainsi que la troisième partie, à travers l'étude d'un groupe actuel, les ToitMoiNous, permettra de cerner l'évolution de ce phénomène. De l'habitat groupé autogéré d'hier, à l'habitat participatif d'aujourd'hui.

Ainsi, l'habitat groupé autogéré n'est pas seulement porteur d'utopies dans sa proposition d'un nouveau mode d'habiter, mais aussi dans l'architecture qu'il propose, basée sur des principes de regroupement. L'habitat groupé autogéré est souvent comparé à l'expérience de Jean-Baptiste Godin : « l'utopie renaissante, exprimée et réalisée par les groupes d'habitats actuels permettra, peut-être, comme le familistère en son temps de transformer cette situation.



Figure 16 : lexique résumant les notion caractéristiques de la ville nouvelle de Lille-Est

Source: auteur, journal et date inconnus, AMVA

Extrait : Ce que le vocabulaire révèle (p 159)

De nombreux qualificatifs sont employés pour désigner ce qui représente pour beaucoup « la troisième voie d'accès au logement ». La diversité du vocabulaire traduit une diversité des pratiques, ainsi qu'une évolution dans le temps du phénomène : de l'habitat groupé autogéré des années 1970 à l'habitat participatif des années 2010. Le terme « habitat groupé » permet de parler de cette forme d'habitat sans distinguer l'époque : que ce soit la période de l'habitat groupé autogéré ou celle d'Éco Habitat Groupé, le groupement est une constante. Mais ce terme est incomplet et provoque parfois des confusions, car « habitat groupé » est aussi le terme emplové pour désigner un type intermédiaire avec des groupements de bâtiment. Par exemple, les logements du Hameau du Château de Jean-Pierre Wattel sont un habitat groupé mais ne sont pas un habitat groupé autogéré, car il ne s'agit pas d'un groupe de personnes investies dans un projet de voisinage solidaire et convivial. « Habitat groupé autogéré » est le terme le plus satisfaisant pour parler des expériences de 1970-1980 : il englobe la dimension du groupe, architectural et humain ainsi que son mode de fonctionnement.

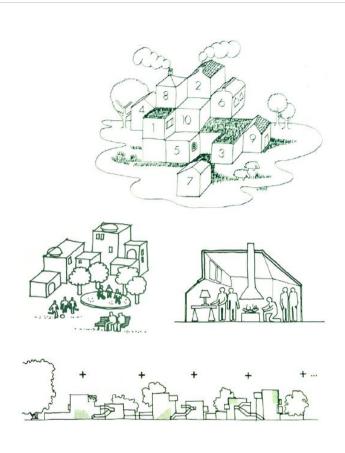


Figure 17 : dessins réalisés par le MHGA, illustrant le groupement d'Hommes et d'habitations, 1980 Source : facicule publicitaire du MHGA, Pour un nouvel habitat, AMVA

Pour parler de l'habitat groupé actuel, ce terme ne convient plus, et une multitude de termes différents sont utilisés avec confusion. Le « co-habitat », par exemple, vient du terme anglais « co-housing », mais sa signification littérale « habiter avec » est incomplète, et laisse penser qu'il s'agit simplement d'une collocation à plus grande échelle. De même pour « habitat partagé », qui n'englobe pas caractéristiques du phénomène, et qui transmet une fausse image : si le partage est défendu par la plupart des groupes, en revanche, les logements ne sont pas partagés, et l'intimité de chaque famille a autant d'importance que la vie collective du groupe. On confond parfois aussi « l'habitat coopératif » et l'« habitat participatif » qui sont pourtant deux notions définies de manière distincte par la loi. La définition des coopératives d'habitant est principalement économique et ne correspond pas à l'habitat étudié dans ce mémoire :

« Les sociétés coopératives d'habitants sont des sociétés à capital variable (...) qui ont pour objet de fournir à leurs associés personnes physiques la jouissance d'un logement à titre de résidence principale et de contribuer au développement de leur vie collective (...). La coopérative est une société sans but lucratif, elle propose à ses coopérateurs des logements dont les loyers reflètent le coût réel d'exploitation de l'immeuble dans lequel ils vivent. L'implication des coopérateurs, les efforts de mutualisation de moyens et d'espaces et le souhait d'éviter les intermédiaires permettent d'offrir des loyers inférieurs aux prix du marché »

« Habitat participatif » est le terme le plus répandu pour désigner la deuxième génération d'habitat groupé. Ce terme est défini par la loi depuis 2014, indice supplémentaire de son institutionnalisation :

« L'habitat participatif est une démarche citoyenne qui permet à des personnes physiques de s'associer, le cas échéant avec des personnes morales, afin de participer à la définition et à la conception de leurs logements et des espaces destinés à un usage commun, de construire ou d'acquérir un ou plusieurs immeubles destinés à leur habitation et, le cas échéant, d'assurer la gestion ultérieure des immeubles construits ou acquis. »

Mais le terme participatif est réducteur : il sous-entend que les habitants prennent part à un projet, ce qui ne traduit pas leur investissement réel. Il ne s'agit pas, pour les habitants de « participer » à une réunion proposée par un quelconque organisme, mais bien de concevoir un projet dans sa globalité : l'habitat groupé dépasse la simple participation. Il serait plus juste de dire que les habitants font participer divers acteurs à leur projet. De plus, la dimension de groupe, caractéristique principale de ce type d'habitat est absente de ce nom. Yves Connan propose ainsi de les appeler « habitat groupé participatif » et Anne Labit, sociologue au CNRS, au terme de sa recherche sur l'accessibilité sociale de l'habitat participatif, propose de nommer ces projets « habitats collaboratifs ». Cet adjectif illustre d'avantage la contribution d'une diversité d'acteurs

à un même projet. Bien qu'il ne soit pas le plus adapté, habitat participatif est le terme officiellement reconnu. L'emploi de ce terme réducteur est peut-être révélateur de la baisse de pouvoir des habitants, qui se réduit peu à peu à une simple participation. Ce terme traduirait une évolution : de l'engagement militant des groupes d'habitat autogéré, à la simple participation des groupes d'habitat participatif.

De l'engagement de l'habitant à sa simple participation

Dans les années 1980, l'habitat groupé autogéré était bien distinct des expériences de participation :

« Quand vous dites « habitat participatif », nous à l'époque, on faisait vraiment la différence entre « autogestion » et « participatif ». Autogestion c'est vraiment les gens qui décident, et participatif c'est plutôt la mairie pour se donner bonne conscience »

Philippe Bonnin

À cette époque, il est important de distinguer l'habitat groupé autogéré de la participation car celle-ci a une connotation négative. En 1978, un article de *L'Architecture d'Aujourd'hui* indique, au sujet de la participation :

« Les désirs de chacun y sont enregistrés, la volonté collective exprimée et les contradictions aplanies, le résultat n'étant bien souvent qu'un compromis entre des concepts culturels reçus et une organisation fonctionnelle »

Brian Brace-Taylor

L'innovation dans l'habitat groupé autogéré était permise par des décisions entièrement prises par les groupes d'habitants. Les groupes faisaient en sorte que l'architecture réponde aux utopies dont ils rêvaient. L'institutionnalisation entraîne une baisse du pouvoir de décision des habitants, et l'architecture produite répond à de nouveaux enjeux : il ne s'agit plus de concrétiser des idéaux de vie utopiques mais de répondre aux besoins des différents acteurs. Alors que l'architecture produite par les habitats groupés autogérés retraçait les particularités de chaque groupe et s'exprimait de manière très variée, l'institutionnalisation de l'habitat participatif provoque une certaine standardisation des projets. Il est en effet difficile de distinguer les institutions réellement intéressées par la proposition d'un habitat plus convivial, des autres qui y voient un intérêt financier ou agissent par effet de mode. Yona Friedman prononçait, déjà en 1978, une critique de la participation et de son institutionnalisation :

« Je tiens à signaler, d'abord, qu'il ne saurait être question, pour moi de « participation de l'habitant » tant vantée par les irréfléchis. Je cherche plutôt si la « participation de l'architecte » pourrait être utile quelque part. La participation de l'habitant n'est actuellement qu'une façade : les planificateurs font des enquêtes puis ils déclarent que l'habitant, en répondant de telle ou telle manière à leurs questions a démontré telle ou telle volonté, telle ou telle préférence. Avec cette soi-disant participation, l'habitant ne décide rien, mais il aide les planificateurs à décider pour lui »

La cohésion des groupes d'habitat autogéré était rendue possible par la constitution collective_d'un projet de vie sur plusieurs années. Mais aujourd'hui, certains promoteurs s'emparent du phénomène et proposent un habitat participatif clef en main : dans ce cas, les habitants ne sont plus à l'initiative du projet, mais répondent à l'appel d'un promoteur immobilier qui souhaite constituer un groupe. Le terme « habitat participatif » prend alors tout son sens, l'habitant n'étant que le participant d'un projet qu'il ne maîtrise pas. L'habitat participatif subit une récupération commerciale de la part des promoteurs immobiliers.



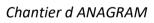




Illustrations : « Les Crieurs »













Chantier d'HAGROBI



Projet de TOITMOINOUS

Extrait: Conclusion

L'EPALE et le MHGA partageant les mêmes idéaux utopiques de participation et d'innovation, le contexte de la ville nouvelle a été favorable à la venue de groupes d'habitat autogéré. Villeneuve d'Ascq présente une concentration de plusieurs groupes en un même quartier. La variété de leurs expressions architecturales n'est pas liée au contexte géographique mais aux valeurs défendues par chaque groupe ainsi qu'aux enjeux de l'époque. L'étude des projets a révélé une diversité d'idéaux de vie, ainsi que l'évolution d'un programme, et des enjeux auxquels il est confronté. Le premier groupe, Les Crieurs en 1978, incarne une conviction politique d'ouverture sociale, de solidarité et de vie communautaire, issue directement des revendications de mai 1968. L'architecture produite souhaite alors favoriser la vie de groupe, notamment

en innovant sur un système de communication complémentaire. Le deuxième groupe, Hagrobi, propose en 1980 de combiner un habitat écologique avec un habitat groupé solidaire. L'architecture se sert du mode de vie groupé pour atteindre une efficacité énergétique. En 1985, Anagram, révèle l'atténuation des idéaux utopiques, avec la volonté de vivre en groupe tout en affirmant l'autonomie des familles. Le groupe actuel, les ToitMoiNous depuis 2011, témoigne de l'intervention de nouveaux acteurs dans le processus, et souligne leur influence dans l'architecture. Les bailleurs sociaux permettent de rendre ce type d'habitat plus accessible en l'ouvrant au réseau HLM, les collectivités marquent l'institutionnalisation du phénomène, facilitent les démarches des groupes, mais se servent du phénomène comme image de marque. Enfin les promoteurs immobiliers, dans un souci de rentabilité économique, modifient l'échelle des groupes pour passer d'une dizaine, à une vingtaine de foyers. Le groupe des ToitMoiNous incarne les préoccupations actuelles de l'habitat participatif et témoigne du fait que l'habitat groupé à Villeneuve d'Ascq a accompagné les enjeux de la ville : il a assouvi ses utopies participatives à l'heure de la ville nouvelle, et apparaît aujourd'hui comme une solution pour la gestion de son vieillissement. Malgré une diversité des enjeux et des productions, on peut noter une innovation architecturale commune à la plupart des projets d'habitats groupés, qu'ils soient autogérés ou participatifs : l'architecture jongle entre l'échelle de la famille et celle du groupe pour permettre deux niveaux de relations sociales. A l'heure où l'habitat participatif sort de sa marginalité et représente une nouvelle commande pour l'architecte, il est bon de se tourner vers les origines de ce type d'habitat, et d'étudier les premières expériences qui possédaient certaines qualités, aujourd'hui disparues. Puisque l'autopromotion est irréaliste aujourd'hui, que l'intervention des collectivités, des promoteurs, et des bailleurs sociaux semble nécessaire au développement du phénomène, l'architecte doit lutter pour maintenir une qualité architecturale malgré les différentes influences auxquelles il est confronté. L'expression architecturale des groupes de première génération présentait une diversité témoignant de la variété des groupes d'habitants, alors maîtres de toutes les décisions. En répondant aujourd'hui aux enjeux des bailleurs, collectivités, ou promoteurs, on peut se demander si la production architecturale de l'habitat participatif ne va pas dans le sens d'une certaine uniformisation.

Extrait: bibliographie

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrages

- REY Alain, Dictionnaire culturel en langue française, Paris, Le Robert, 2005
- ASCHER François (dir.), Le Plan Construction et Architecture résultats-acquis-projets, Paris, Plan Construction, 1989
- AURIAULT Jean Pierre, FRANCA Jean-Pierre, SENE Bernard, *Projets pour 1000 maisons solaires,* Paris, Ed. du Moniteur, 1981
- BIRKYIE Sefik, BUSIEAU Gilbert (dir.), *Roubaix Alma-Gare, Lutte Urbaine et Architecture*, Gand, Éditions de l'atelier d'art urbain, 1982
- BONNIN Philippe (dir.), Habitats Autogérés, MHGA, Paris, Alternatives, 1983
- CHATIN Catherine, 9 villes nouvelles, une expérience française d'urbanisme, Paris, Bordas, 1975
- CHOAY Françoise, MERLIN Pierre (dir.), Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Paris, PUF, 1988
- CLAUX Patrick, Méthode 5000 : règles de calcul du coefficient B : besoins énergétiques dans l'habitat, Paris, PYC Editions, 1982
- CLAUX Patrick, GILLES René, PESSO Alain, Atlas solaire français : énergie transmise et calcul de l'effet de masques, Paris, PYC Editions, 1982
- CONNAN Yves, Habitat groupé participatif, Paris, Broché, 2012
- COSSART Paula, TALPIN Julien, Lutte Urbaine Participation et Démocratie d'Interpellation à l'Alma-Gare, Vulaine-sur-Seine, Editions du Croquant, 2015
- DORÉ, Christiane (dir.), *Information sur l'habitat et formes d'intervention des habitants*, Plan Construction, Paris, 1979
- FRANCA Jean-Pierre, BAILLON Jean-Pierre, 5000 maisons solaires, Paris, Editions du Moniteur, 1983
- FRIEDMAN Yona, L'architecture de survie, Paris, L'éclat, 2003
- HOUILLON Marie-André, SENAME Céline, *A la conquête de l'est : Villeneuve d'Ascq, 1969-1984,* livret de l'exposition des archives municipales, Villeneuve d'Ascq, 2010
- HOWARD Ebenezer, Garden City of To-Morrow, Londres, Osborn, 1902

- LEFEBVRE Bénédicte, RAUTENBERG Michel, *Utopies et mythologies urbaines à Villeneuve d'Ascq*, Lille, Septentrion, 2010
- LEGER Jean-Michel, *Derniers domiciles connus : enquête sur les nouveaux logements 1970-1990,* Paris, Créaphis, 1990
- LOZE Pierre, AUSIA-Architectures, Bruxelles, Hatier, 1990
- LUCAN Jacques, Composition, non composition: Architecture et théories, XIXe-XXe siècles, Lausanne, PPUR, 2009
- MIDANT Jean-Paul (dir.), Dictionnaire de l'architecture du XXe siècle, Paris, Hazan / IFA, 1996
- Musée d'Art Moderne de la ville de Paris, Habitat Soleil, Paris, Éditeur Atelier Paul Bertrand, 1977
- OLGYAY Victor, *Design with climate : bioclimatic approach to Architectural Regionalism,* Princeton, Princeton University Press, 1963
- PERCQ Pascal, STIEVENARD Jean-Michel, Villeneuve d'Ascq, une ville est née, Paris, Cana, 1980
- PROST Antoine, Douze leçons sur l'histoire, Paris, Ed. Du Seuil, 1996
- VERLEY Régis, Les vieux dans la ville, les vieux dans la vie, Villeneuve d'Ascq, février 2013
- VERLEY Régis, Abécédaire de l'habitat participatif, Villeneuve d'Ascq, février 2016

II. Articles de revues

- AURIAULT Jean-Pierre, « De l'architecture bioclimatique, outils modèles et représentations » *Techniques et architecture*, n° 325, juin-juillet 1979, p. 41
- BONNIN Philippe, REYNAUD Paul, « Les utopistes du m²: mouvements et expériences de l'habitat autogéré », Autogestions, n°11, automne 1982, p.3-113
- BRACE-TAYLOR Brian « L'utopie est-elle habitable ? », L'Architecture d'Aujourd'hui, n°196, avril 1978, p. 2-7
- CAILLE Emmanuel, « Editorial: power to the people vs. Trump tower », D'Architectures, n°247, septembre 2016, p. 1
- DUPAVILLON Christian « Un Habitat Autogéré », L'Architecture d'Aujourd'hui, n°196, avril 1978, p. 68-82
- HUET Bernard, entretien avec Jacques Lucan, Architecture Mouvement Continuité, n°1, mai 1983, p. 20
- MHGA, « Projet d'habitat groupé locatif HLM à Villeneuve d'Ascq », Habitants, octobre 1984
- NOVIANT Patrice « Alma-gare, Alma-centre », Architecture Mouvement Continuité, n°48, avril 1979, p. 42-46
- SAINT-PIERRE Raphaëlle, « Participatif : le défi économique, humain, et écologique de l'habitat », *D'Architectures,* n° 247, septembre 2016, p. 10-22
- Auteur inconnu, « Concours 5000 maisons solaires, France, 1980 », L'Architecture d'Aujourd'hui, n° 210, septembre 1980, p. 95

III. Articles de journaux

- CHANTAL Dury, « Sept familles, sept maisons, sept façons de vivre avec la bioclimatique », journal inconnu, samedi 30 et dimanche 31 mai 1981
- DELECROIX Xavier, « Les bâtisseurs d'Utopie », journal inconnu, mercredi 25 juillet 1990
- MAUROY R. (prénom inconnu), « La ville est à nous », La voix du nord, date inconnue
- PAILLES Lionel, « Parce qu'habiter n'est pas seulement se loger », La Voix 28 août1990
- Auteur inconnu, « Deux expériences originales à la Cousinerie », La Tribune de Villeneuve d'Ascq n°15, mai-juin 1981
- Auteur inconnu, « L'architecte qui fait la différence », La Voix, jeudi 23 novembre 1989
- Auteur inconnu, « Où la démocratie du logement passe par l'accession à la propriété », La Voix, jeudi 23 novembre 1989
- Auteur inconnu, « Pour l'habitat groupé autogéré : vers un nouveau type de vie collective et une autre philosophie de l'habitat », journal inconnu, 7 juin 1981
- Auteur inconnu, « Un « pôle d'innovation », pour quoi faire ? », journal inconnu, date inconnue

IV. Thèse

- D'ORAZIO Anne, « L'habitat groupé en France, entre héritage et innovation, un mouvement en quête d'alternatives », Aménagement de l'espace, urbanisme, sous la direction de Marie- Hélène Bacqué, Nanterre, Ecole Doctorale Milieux, en préparation depuis 2009

V. Pages internet

- CHEVREL Yves, « Naturalisme », Encyclopædia Universalis, URL :

http://www.universalis.fr/encyclopedie/naturalisme, consulté le 22 avril 2017

- CHOAY Françoise, « Cité-jardin », Encyclopædia Universalis, URL : http://www.universalis.fr/encyclopedie/cite-jardin, consulté le 22 avril 2017
- DE LAMARTINE Alphonse, cité sur http://www.citations-francaises.fr/citation/Les-utopies-ne sont-souvent-que-desverites-prematurees, consulté le 23 avril 2017

- D'ORAZIO Anne, « L'habitat participatif, une alternative citoyenne? », La Revue du Projet n°21, novembre 2012, URL
- : http://projet.pcf.fr/31381, consulté le 18 décembre 2016
- PINEL Sylvia, « Habitat participatif : penser l'habitat autrement », 11 juin 2015, URL : http://www.logement.gouv.fr/habitat-participatif-penser-l-habitat-autrement, consulté le 26 avril 2017
- PUCA , « CUH Conception et Usage de l'Habitat (1983-1989) », URL : http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/cuh-conception-et-usage-de-l-habitat-1983-1989-a725.html, consulté le 20 février 2017
- VERLEY Régis, « Si les ToitMoiNous m'étaient contés » URL : www.habitatgroupe-en-nord.fr, consulté le 20 décembre 2016
 - Auteur inconnu, « Babayagas, l'utopie d'une maison de retraite autogérée », 23 mars 2010, URL : https://blogs.mediapart.fr/velveth/blog/230310/babayagas-lutopie-dune-maison-de-retrait-autogeree, consulté le 12 avril 2017
- Auteur inconnu, loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR), Art. L. 201-1, URL: https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2014/3/24/ETLX1313501L/jo/article_47, consulté le 11 mai 2017
 - Auteur inconnu, « Statuts de l'association », URL : http://toitmoinous.fr/les-statuts, consulté le 2 mai 2017

VI. Vidéos

- FUTURE-ARTE, *Demain, l'habitat participatif* [vidéo en ligne], 2014, 13:49s, disponible sur: https://www.youtube.com/watch?v=TFMPr5pNzAw, consulté le 12 mars 2017
- INA-Métropole de Lille, La vie sociale dans le nouveau quartier Alma-Gare de Roubaix [vidéo en ligne], 1981, 03:08s, disponible sur : http://fresques.ina.fr/mel/fiche-media/Lillem00084/la-vie-sociale-dans-le-nouveau-quartier-alma-gare-de-roubaix.html, consulté le 15 avril 2017

VII. Archives

(Les sources archivistiques sont incomplètes et seront modifiées a posteriori)

Archives Municipales de Villeneuve d'Ascq, fonds d'archives de l'EPALE :

- EPALE, compte-rendu de réunion du 13 juin 1979
- EPALE, « Charte d'aménagement concerté-Le logement », 3 février 1978
- Brochure publicitaire « La Fontaine des Crieurs »
- Kieken Noémie, « notice explicative du projet », demande de permis de construire pour 47 logements rue du 8 mai 1945

Archives Municipales de Roubaix :

-permis de construire, opération Fontenoy-Frasez, Alma-Gare, AUSIA arch.

Archives personnelles de Jean-Claude Cousin (Hagrobi):

- Compte-rendu de l'assemblée générale du MHGA, président Michel Broutin, Montreuil, 8 mars 2009.

Archives personnelles de Jean-Louis Séhier (les Crieurs, Anagram) :

- lettre du maire au président de la communauté urbaine de Lille, 23 décembre 1987, Histoire d'Anagram, p. 33
- Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil de Communauté Urbaine du 15 Septembre 1989, Histoire d'Anagram, p. 63

Archives personnelles de Régis Verley (ToitMoiNous) :

- documents graphiques

VIII. Participation à des colloques

- CEREMA, CLERSE, Eco Habitat Groupé, La démocratisation de l'habitat participatif, Lille, 11 octobre 2016
- Eco Habitat Groupé Nord-Pas-de-Calais, IFMAN, *La vie de groupe, la prise de décision collective, la gestion des conflits,* Lille, 11 mars 2017
- Centre de Recherche sur l'Habitat (Anne Labit, Sabine Bresson, Claire Carriou), *Habitat participatif et accessibilité sociale : perspectives France/Europe*, ENSAPVS, Paris, 29 mars 2017





"Coopér'actif - habiter ensemble, autrement demain" Projet Erasmus+ 2018-1-FR01-KA201-048236

"Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.

Cette publication (communication) n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues."